Bottens, le 29 mai 2018

CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

Commission des finances

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal n° 2018-06
relatif à
Un crédit d'étude pour la mise en séparatif des Placettes et du Clâtre, le remplacement de la conduite d'eau, l'éclairage et la réfection des Placettes

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de David Bailly, Patrick Oyon, Hervé Pittet et Michel Panchaud, s'est réunie le 29 mai 2018, afin de statuer sur l'objet en titre.

La Commission des finances considère qu'il est judicieux d'engager les études concernant la mise en séparatif de ces deux secteurs.

Il est relevé que les futurs travaux en question ne figurent pas sur le plan d'investissement 2018-2021 remis avec la présentation du budget 2018.

Cette dépense de CHF 56'000 peut être assumée par le ménage communal.

Conclusion :

- Vu le préavis municipal N° 2018-06 ;
- Considérant que ce point figure à l'ordre du jour ;

La Commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil communal :

1. D'engager une dépense d'investissement de CHF 56'000.
2. De financer cette étude par les liquidités courantes et à défaut de recourir à l'emprunt.
3. D'amortir ce montant sur 30 ans à partir de l'année qui suit la fin des travaux de mise en séparatif du chemin de Placettes.
4. D'amortir ce montant sur le compte de fonctionnement 2019, en cas de refus du projet.

Les membres de la Commission des finances incorpore

David Bailly, Président | Patrick Oyon | Hervé Pittet | Michel Panchaud, Rapporteur